#### MAIRIE D'EMERCHICOURT

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

#### COMPTE RENDU - SYNTHESE DE LA SEANCE du vendredi 13 avril 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 13 avril 2018 à 18 heures 30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Michel LOUBERT, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres.

## Sont présents à cette réunion :

LEPRETRE Frédéric et GUSTIN Arnaud.

Mesdames HOMMERIN Eliane – SUM Michèle – BIHANIC Thérèse-Marie et MENDELSKI Caty. Messieurs LOUBERT Michel – MIDAVAINE Jean-Marc – HERBIN Gérard – FERREZ Didier – ROUSSEL Régis –

#### Absents excusés :

Madame PIHET Véronique a donné pouvoir à M. FERREZ Didier.

Monsieur GUERDIN Matthieu a donné pouvoir à M. LEPRETRE Frédéric.

Monsieur MALAQUIN Alain a donné pouvoir à M. MIDAVAINE Jean-Marc.

Monsieur PITIOT Stéphane a donné pouvoir à Mme HOMMERIN Eliane.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame SUM Michèle est désignée Secrétaire de séance.

Il est fait ensuite lecture des délibérations du 23 février 2018. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal correspondant est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente la liste des décisions directes qu'il a prises en vertu des délégations de compétences qui lui ont été consenties par délibération du Conseil Municipal le 19 avril 2014.

# 1. Approbation du Compte de Gestion 2017

Le Compte de Gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, ainsi que toutes les pièces afférentes à la gestion et à la comptabilité dudit exercice et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures toutes les opérations effectuées sur l'exercice considéré et sur l'exécution du budget en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et leurs valeurs inactives, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion du comptable.

## Approuvé à l'unanimité.

Madame SUM Michèle rejoint l'assemblée.

## 2. Présentation et vote du Compte Administratif 2017

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif comme suit :

## En section de Fonctionnement :

## **DEPENSES**

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
011	Charges à caractère général	301 950.00 €	250 973.84 €
012	Charges de personnel	520 491.00 €	469 983.21 €
014	Atténuation de produits	10 438.00 €	1 803.00 €
65	Autres charges de gestion courante	155 348.00 €	147 871.67 €
66	Charges financières	7 798.00 €	7 797.01 €
67	Charges exceptionnelles	7 600.00 €	5 270.00 €
	Total dépenses réelles	1 003 625.00 €	883 698.73 €
023	Virement à la section d'investissement	103 455.00 €	
042	Opérations d'ordre entre section	12 994.47 €	12 993.30 €
	Total dépenses d'ordre	116 449.47 €	12 993.30 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	1 120 074.47 €	896 692.03 €

#### **RECETTES**

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
013	Atténuation de charges	0.00 €	26 265.97 €
70	Produits des services	22 620.00 €	22 615.33 €
73	Impôts et taxes	835 738.00 €	841 004.88 €
74	Dotations et participations	105 225.00 €	95 529.07 €
75	Autres produits gestion courante	17 600.00 €	10 123.25 €
77	Produits exceptionnels	4 501.00 €	7 059.67 €
	Total recettes réelles	985 684.00 €	1 002 598.17 €
042	Opérations d'ordre entre section	8 146.47 €	8 146.47 €
	Total recettes d'ordre	8 146.47 €	8 146.47 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	993 830.47 €	1 010 744.64 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	126 244.00 €	126 243.62 €

## En section d'investissement

#### **DEPENSES**

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
20	Immobilisations incorporelles	180.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	176 837.00 €	73 593.56 €
23	Immobilisations en cours	1 115 000.00 €	114 639.50 €
16	Remboursement d'emprunts	945 408.00 €	45 407.11 €
	Total dépenses réelles	2 237 425.00 €	233 640.17 €
040	Opérations d'ordre entre section	8 146.47 €	8 146.47 €
	Total dépenses d'ordre	8 146.47 €	8 146.47 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	2 245 571.47 €	241 786.64 €
	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	67 747.00 €	67 746.64 €

#### **RECETTES**

CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS	CREDITS CONSOMMES
13	Subventions d'investissement	670 000.00 €	79 180.65 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000.00 €	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €
10	Dotations fonds divers réserve	126 869.00 €	129 992.23 €
	Total recettes réelles	2 196 869.00 €	209 172.88 €
021	Virement de la section de fonctionnement	103 455.00 €	
040	Opérations d'ordre entre section	12 994.47 €	12 993.30 €
	Total recettes d'ordre	116 449.47 €	12 993.30 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	2 313 318.47 €	222 166.18 €

Monsieur le Maire quitte la salle pour ne pas prendre part au vote, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales. Madame HOMMERIN Eliane assure la présidence du vote du Compte Administratif.

Le Compte Administratif est arrêté comme suit :

Fonctionnement:

Recettes : 1 010 744.64 € Dépenses : 896 692.03 €

Soit un excédent de l'exercice de 114 052.61 €

Compte tenu d'un excédent antérieur reporté de 126 243.62 €, l'excédent de clôture est de 240 296.23 €

Investissement:

Recettes : 222 166.18 € Dépenses : 241 786.64 €

Soit un déficit de l'exercice de 19 620.46 €

Compte tenu d'un déficit antérieur reporté de 67 746.64 €, le déficit de clôture est de 87 367.10 €

Le résultat global est donc un excédent de 152 929.13 €

Les restes à réaliser en section d'investissement sont arrêtés à :

- 1 929 004 € en dépenses
- 1 822 530 € en recettes

#### Approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée pour le vote unanime du Compte Administratif.

#### 3. Affectation des résultats 2017

Conformément à l'instruction budgétaire M14 et compte tenu de l'excédent de fonctionnement et du déficit d'investissement, il y a lieu d'affecter les résultats de 2017.

Le Compte Administratif fait apparaître les résultats suivants :

Fonctionnement : excédent de 240 296.23 €

Investissement : déficit de 87 367.10 €

Compte tenu du déficit des restes à réaliser en investissement de 106 474 €

Il y a un besoin de financement en section d'investissement de 193 841.10 €.

C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser l'excédent de fonctionnement 2017 en section d'investissement.

Il y a donc lieu d'affecter les résultats de 2017 de la façon suivante :

- Affectation au compte 1068 (en recette d'investissement) : 193 841.10 €

- Solde de l'excédent de fonctionnement 002 : 46 455.13 €

## Approuvé à l'unanimité.

#### 4. Vote des taux de contributions directes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 TH-TF reçu de la direction des Services Fiscaux, les bases et produit assuré portés sur cet état. Les taux de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière - Bâti et de la Taxe Foncière - Non Bâti sont proposés pour l'année 2018 comme suit :

	Bases d'impositon effectives 2017	Taux votés en 2017	Bases d'impositon prévisionnelles 2018	Taux proposés en 2018	Produits attendus
Taxe d'Habitation	700 497	13.64	709 600	13.64	96 789
Taxe Foncière - Bâti	1 204 074	22.88	1 221 000	22.88	279 365
Taxe Foncière - Non Bâti	39 309	53.80	39 700	53.80	21 359

## Approuvé à l'unanimité.

# 5. Présentation et vote du Budget Primitif 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Budget Primitif comme suit :

## En section de Fonctionnement :

#### **DEPENSES**

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONSS
011	Charges à caractère général	259 950 €
012	Charges de personnel	519 981 €
65	Autres charges de gestion courante	143 148 €
66	Charges financières	11 771 €
67	Charges exceptionnelles	6 600 €
	Total dépenses réelles	941 450 €
023	Virement à la section d'investissement	40 153 €
042	Opérations d'ordre entre section	4 847 €
	Total dépenses d'ordre	45 000 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCT. DE L'EXERCICE	986 450 €

## **RECETTES**

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
013	Atténuation de charges	4 200 €
70	Produits des services	22 650 €
73	Impôts et taxes	847 494 €
74	Dotations et participations	45 650 €
75	Autres produits gestion courante	13 000 €
77	Produits exceptionnels	7 000 €
	Total recettes réelles	939 994 €
042	Opérations d'ordre entre section	0 €
	Total recettes d'ordre	0 €
	TOTAL RECETTES DE FONCT. DE L'EXERCICE	939 994 €
	RESULTAT REPORTE	46 456 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONC. CUMULEES	986 450 €

#### En section d'investissement

## **DEPENSES**

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
20	Immobilisations incorporelles	1 500 €
21	Immobilisations corporelles	179 282 €
23	Immobilisations en cours	545 000 €
16	Remboursement d'emprunts	38 222 €
	Total dépenses réelles	764 004 €
040	Opérations d'ordre entre section	0 €
041	Opérations patrimoniales	50 696 €
	Total dépenses d'ordre	50 696 €
	TOTAL DEPENSES D'INVEST. DE L'EXERCICE	814 700 €
	RESTES A REALISER 2017	1 929 004 €
	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	87 368 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVEST. CUMULEES	2 831 072 €

#### **RECETTES**

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS
13	Subventions d'investissement	362 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000 €
10	Dotations fonds divers réserve	250 846 €
	Total recettes réelles	912 846 €
021	Virement de la section de fonctionnement	40 153 €
040	Opérations d'ordre entre section	4 847 €
041	Opérations patrimoniales	50 696 €
	Total recettes d'ordre	95 696 €
	RESTES A REALISER 2017	1 822 530 €
	TOTAL RECETTES D'INVEST. DE L'EXERCICE	2 831 072 €

## Approuvé à l'unanimité.

6. Demande de subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs pour travaux de réhabilitation, mise aux normes sécurité et accessibilité de la salle de sports « Narcisse Midavaine » - Tranche Conditionnelle – Modification du plan de financement

Par délibération n° 2018/01/04 en date du 23/02/2018, le Conseil Municipal a décidé de demander l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs pour les travaux de rénovation de la salle de sports de la Tranche Conditionnelle et a validé un plan de financement.

Il est proposé de modifier le plan de financement prévisionnel pour cette opération afin d'optimiser les subventions.

Approuvé à l'unanimité.

7. Convention de mise à disposition d'une pièce d'eau par la commune d'Emerchicourt au Syndicat Mixte d'Assainissement de Roeulx, Abscon, Mastaing et Emerchicourt

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en 1985 la commune a acquis la parcelle de terrain cadastrée U 913 sise lieu-dit « Les Fonds de Marquette » pour y réaliser une pièce d'eau.

Cet endroit est situé au point bas de la commune et l'alimentation du plan d'eau est assurée par le réseau de collecte des eaux pluviales en sortie du bassin de traitement existant.

Cette réalisation permet d'atteindre deux objectifs :

- Pour la commune : offrir aux administrés une zone humide de détente et de loisirs.
- Pour le SMARAME : en cas de fortes précipitations, éviter que les communes en aval, notamment celle de Mastaing, ne fassent l'objet d'inondations.

L'ouvrage réalisé permet de tamponner en sortie du bassin de traitement existant les eaux pluviales collectées sur la commune d'Emerchicourt.

Monsieur le Maire présente une convention établie avec le SMARAME définissant les modalités de partenariat à mettre en œuvre.

# Approuvé à l'unanimité.

#### 8. Modifications statutaires du SIDEN-SIAN

Lors de la réunion de son Comité Syndical du 30 janvier 2018, le SIDEN-SIAN a souhaité préciser les dispositions de ses statuts relatives aux modalités d'un éventuel départ d'une collectivité adhérente. Conformément aux dispositions du CGCT les communes membres sont consultées.

## Approuvé à l'unanimité.

## 9. Demande de désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au Cdg59

Le Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, affiliée volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord sollicite son retrait.

Conformément aux dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à cette demande.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire opposition à la demande de désaffiliation de la CU de Dunkerque au Cdg59.

## Approuvé à l'unanimité.

Vu pour être affiché le vendredi 20 avril 2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Emerchicourt, le 20 avril 2018.

Le Maire,

Michel LOUBERT.